

VALANGIN Après une vie de labeur, les confiseurs Jean-Marc et Thérèse Weber prendront leur retraite au printemps prochain. Des négociations sont en cours pour la remise du commerce.

Le couple Weber tire sa révérence

ANTONELLA FRACASSO

Depuis près de 141 ans, la confiserie Weber, à Valangin, est un endroit incontournable pour les gourmands. Difficile de résister à la tentation de s'y arrêter pour déguster biscottes, chocolats et surtout les célèbres gâteaux au beurre.

Alors quand la rumeur a laissé entendre que le commerce pourrait mettre la clé sous le paillason, les inquiétudes ont enflé. Pour faire taire les bruits de couloir, Jean-Marc et Thérèse Weber prennent la parole en ayant une seule certitude, celle de prendre leur retraite au plus tard le printemps prochain.

Plusieurs pistes sont ouvertes quant à l'avenir de la confiserie. Car si les époux Weber cesseront de travailler, cela ne signifie pas forcément la fin des fameux gâteaux au beurre. «Des négociations sont en cours pour la remise de l'établissement», souligne Caroline Maurer, administratrice chez Transact, qui s'occupe de la vente du commerce. «Pour le moment, nous ne pouvons pas en dire davantage car rien n'est concrétisé.»



Une page importante se tourne avec le départ à la retraite de Jean-Marc Weber et de son épouse Thérèse. CHRISTIAN GALLEY

« Pierre Bonhôte a été très conciliant et nous a aidés à prendre une décision. »

THÉRÈSE WEBER
CONFISEUSE

Contrairement aux ouï-dire, il n'est pas encore décidé si la confiserie restera dans la famille Weber ou si des repreneurs extérieurs rachèteront l'établissement. A noter que Jean-Marc et Thérèse Weber ont six enfants, dont certains ont suivi les pas de leurs parents. «J'ai aussi une petite-fille de 19 ans qui a terminé une formation de confiseur», confie avec fierté le Valanginois.

En outre, l'établissement ne répond plus aux normes d'hy-

giène, ce qui représente un coût important en termes de travaux à effectuer. Si cet aspect a peut-être précipité les choses, Thérèse Weber relève le soutien de Pierre Bonhôte, chef du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (Scav). «Il a été très conciliant et il nous a aidés à prendre une décision, ce qui est positif à nos âges», relève l'épouse. Lui fêtera bientôt ses 80 bougies et elle est âgée de 70 ans.

Près de 61 ans de carrière

Jean-Marc Weber a un peu plus de mal à comprendre pourquoi il faudrait réaliser autant de changements dans la confiserie. «Pendant des années, on a travaillé comme ça», dit-il. Néanmoins, il semble prêt à tourner la page sur 61 ans de carrière. «J'ai travaillé 15 ans comme employé de mon père et 46 ans à la tête de la confiserie avec ma femme.»

L'annonce d'une éventuelle fin a encouragé certains amateurs

de gâteaux au beurre à venir en aide au couple de confiseurs. Ainsi, un groupe de soutien s'est formé. Avec notamment Gilles Petitpierre, fils du conseiller fédéral neuchâtelois Max Petitpierre: «La confiserie Weber fait partie de notre patrimoine et

tout ce qui peut assurer sa continuité serait magnifique.»

Outre l'établissement à Valangin, les époux Weber possèdent une confiserie-tea-room à Cernier. «On l'avait achetée en 1991 en pensant laisser quelque chose à nos enfants», note Jean-Marc

Weber. Or, Caroline Maurer signale que l'avenir des deux confiseries ne sera pas forcément lié. «Le commerce de Valangin est notre priorité. Il se pourrait que les repreneurs ne soient pas les mêmes pour les deux établissements.»

LES GÂTEAUX AU BEURRE WEBER, UNE INSTITUTION SÉCULAIRE

Qui dit Valangin, dit gâteaux au beurre Weber. Derrière ces délices pour le palais: une famille installée dans la localité depuis près de 141 ans. Actuel patron de la maison, Jean-Marc Weber fait partie de la quatrième génération de confiseurs. En tournant les pages d'un vieil album photos, les souvenirs refont surface. Cet homme jovial, bientôt octogénaire, raconte alors les aventures de ses arrière-grands-parents venus chercher l'Eldorado dans le canton de Neuchâtel. Originaires d'Argovie, ils avaient d'abord posé leurs valises dans le chef-lieu. «Ils n'avaient pas de confiserie mais ils faisaient les marchés», confie Jean-Marc. Puis en 1874, l'occasion de reprendre un commerce à Valangin se présente. L'épopée des Weber est lancée.

Au fil des décennies, chaque génération a su s'adapter à son époque. Les premiers vendaient leurs produits dans les foires et les marchés. Les seconds ont créé les

fameux gâteaux au beurre, connus loin à la ronde. Quant à Jean-Marc, il s'est démarqué en participant à de nombreux concours. «En 1962, j'ai gagné la médaille d'or pour une pendule en chocolat et nougat avec un mouvement et des aiguilles Zenith.»

Tant de personnalités ont franchi le seuil de la confiserie, à l'instar des conseillers fédéraux Max Petitpierre et Jean-Pascal Delamuraz. Le livre d'or en témoigne. Mais ce sont aussi des gens lambda, friands des douceurs Weber, qui ont fait du commerce une institution. «La clientèle aime les produits, le lieu, l'atmosphère et le village. Je pense que ça fait partie d'un tout», observe Thérèse, qui a épousé Jean-Marc en 1970.

L'année prochaine, les époux Weber rendront leur tablier. Quel que soit l'avenir de la confiserie – incertain pour le moment – une page importante se tourne avec leur départ.

MUSIQUE AU CHŒUR Des airs modernes ouvrent la saison

La nouvelle saison de Musique au chœur débute ce soir au temple de Saint-Blaise, dès 17h30, avec une soirée intitulée «La scène pour la musique contemporaine». Composée de Noëlle-Anne Darbellay, à la voix et au violon, Arcs Sieffert, au saxophone, et Christine Marchais, au piano, le trio donnera un aperçu de la musique contemporaine, reprenant des œuvres de Charles Chaynes, Roger Tessier, Georges Arpeghis, Edison Denisov et Jean-Luc Darbellay.

L'association Musique au chœur donnera cinq autres rendez-vous aux amateurs de musique du canton, proposant du jazz, un concert en honneur au compositeur russe Schostakovitch, et d'autres performances à thématique poétique ou à fleur de peau. **OKA - COMM**

Programme sur:
www.musique-au-choeur.ch

PESEUX Test sur la fonction pulmonaire

La ligue pulmonaire neuchâteloise organise, lundi et mardi rue de la Gare 4, à Peseux, deux demi-journées consacrées à des tests gratuits sur la fonction pulmonaire. Tests appelés spirométries. Le but de cette action est de permettre de mesurer rapidement et sans douleur le volume et le flux respiratoire des personnes. Cela dans le but de détecter à temps d'éventuelles maladies pulmonaires, telles que l'asthme ou la bronchopathie chronique obstructive.

La ligue pulmonaire met en garde. Si des symptômes tels qu'une toux chronique avec des expectorations apparaissent et ne sont pas traités à temps, les conséquences peuvent être dramatiques. «Le tissu pulmonaire peut être détruit de manière irréversible», peut-on lire dans leur communiqué. «Ces personnes ont au final besoin d'une oxygénothérapie engendrant une perte de la mobilité et de la qualité de vie». **FLV - COMM**

Informations sur:
www.liguepulmonaire.ch/spirometries

LE LOCLE Les projections reprendront une semaine sur deux dès septembre de l'an prochain.

Réouverture du cinéma du Casino programmée en 2016

Les Loclois attendaient ça depuis près de 30 ans. La ville disposera à compter du 1er septembre 2016 d'un «vrai» cinéma, comme c'était le cas avant la fermeture de celui du Casino en 1988.

Une semaine sur deux et du mercredi au lundi, la population aura la possibilité de voir quatre films de catégories différentes. Les films à grand public et gros budget au sommet du box-office, les nouveautés mais aussi les films d'auteur sans oublier les productions destinées aux enfants.

Cette renaissance du cinéma est due à une équipe de passionnés, réunis au sein du tout nou-

veau comité Ciné-Casino Le Locle. Fabio Bestazzoni, président du comité, et René Zaslavsky, tous deux chevilles ouvrières du ciné-club du Locle, s'appuieront sur leurs relations nouées dans le milieu pour proposer une programmation de qualité. Tous deux avaient déjà collaboré en janvier dernier avec le bureau promotionnel du Locle pour organiser une fête du cinéma durant quatre soirées. «Il s'agissait d'un test pour sentir si les habitants plébiscitent le retour d'un vrai cinéma au Locle», avait alors confié Miguel Perez, conseiller communal en charge de la culture. Sept



La salle de 312 places redeviendra cinéma une semaine sur deux, dès le 1er septembre 2016. ARCHIVES LUCAS VUITEL

cents personnes avaient participé à l'événement, de quoi les convaincre du bien-fondé du projet.

Le rythme d'une semaine sur deux ne perturbera pas la programmation du théâtre, qui organise une dizaine de spectacles par année. «Nous visons une affluence égale à celle des autres salles en Suisse, soit en moyenne, répartis sur l'année, 20 spectateurs par séance», a expliqué René Zaslavsky.

James Bond et Star Wars

Avec une offre de tarifs attractifs pour tous, et un programme régulier de cinéma toutes les deux semaines, les programmeurs sou-

haitent fidéliser les spectateurs. La programmation de même que les prélocutions pour les films à gros succès seront annoncés sur le site internet www.cineleocle.ch. Deux cents personnes ont déjà réservé leurs billets pour les événements proposés en avant-première entre novembre 2015 et janvier 2016. Le Ciné-Casino Le Locle a en effet réalisé un véritable tour de force en programmant «Spectre 007» du 11 novembre au 2 décembre et «Le réveil de la force - Star Wars» du 17 décembre au 5 janvier. La deuxième Fête du cinéma suivra du 8 au 10 janvier prochain. **SYB**